

Afer Actions Euro ISR

FR0007024393 A

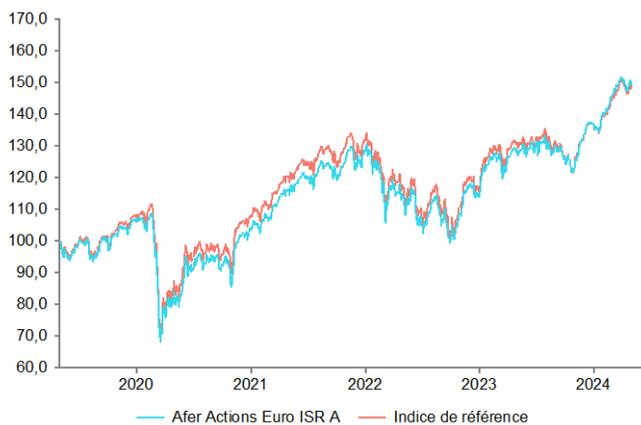
Reporting mensuel au 30 avril 2024



■ Valeur liquidative : 201,39 €

■ Actif net total du fonds : 2 343 307 972,41 €

■ Évolution de la performance



■ Performances cumulées

	1 mois	Da*	1 an	3 ans	5 ans	8 ans	10 ans
Fonds	-1,7%	8,8%	15,6%	29,3%	49,1%	80,5%	89,3%
Indice de référence	-1,9%	8,0%	12,9%	23,7%	47,9%	88,5%	96,7%
Relatif	0,1%	0,8%	2,8%	5,6%	1,2%	-8,0%	-7,4%

■ Performances annuelles

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Fonds	-14,4%	22,4%	-2,3%	23,9%	-11,4%	20,7%
Indice de référence	-12,7%	26,1%	0,2%	22,7%	-12,3%	18,6%
Relatif	-1,7%	-3,7%	-2,6%	1,3%	0,9%	2,1%

Performances nettes de frais de gestion financiers et dividendes réinvestis. L'indice présenté s'entend dividendes / coupons nets réinvestis. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

■ Répartition par type d'instrument



■ Principaux indicateurs

Ratios (pas hebdomadaire, arrêté au dernier vendredi du mois)						
		1 an	3 ans	5 ans	8 ans	10 ans
Volatilité (%) (*)	Fonds	11,95	15,46	20,83	18,47	18,66
	Indice	12,41	15,82	20,85	18,31	18,45
Perte maximale (%) (*)	Fonds	-8,69	-24,22	-37,57	-37,57	-37,57
	Indice	-10,43	-24,62	-37,89	-37,89	-37,89
Délai de recouvrement (*) (**)	Fonds	35	258	334	334	334
	Indice	40	301	334	334	334
Ratio de Sharpe (*)		1,00	0,49	0,37	0,41	0,34
Ratio d'information (*)		1,65	1,01	0,07	-0,25	-0,19
Ecart de suivi (%) (*)		1,51	1,47	1,92	2,00	1,93

(*) Source : Six Financial Information

(**) "-" Recouvrement en cours

■ Date de création

31 juillet 1998

■ Date de lancement

16 septembre 1998

■ Forme juridique

FCP de droit français

■ Catégorisation SFDR

Article 8

■ Frais de gestion max TTC

0,95%

■ Devise

EUR (€)

■ Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation

0,97% (Arrêté comptable au 29/09/23)

■ Intensité carbone

Fonds 88,93
Indice 97,65

■ Couverture intensité carbone

Fonds 99,96%
Indice 99,89%

Tonne(s) de CO2 par million de \$ de revenus (source : BRS & MSCI)

■ Score ESG

Fonds 8,14
Indice 7,80

■ Couverture score ESG

Fonds 99,96%
Indice 99,89%

■ Orientation de gestion

Le FCP a pour objectif d'offrir aux investisseurs, sur la durée de placement recommandée de 8 ans, une performance supérieure à celle de l'indice EURO STOXX® en sélectionnant sur les marchés d'actions de la zone euro, les valeurs de grosses et moyennes capitalisations ayant un potentiel de valorisation, de perspectives de croissance et de qualité de management et en appliquant un filtre ISR.

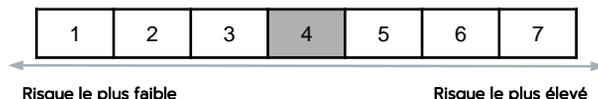
■ Indice de référence

EURO STOXX® (dividendes nets réinvestis)

■ Durée de placement minimum recommandée

8 ans

■ Profil de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

SRI (Synthetic Risk Indicator) : L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

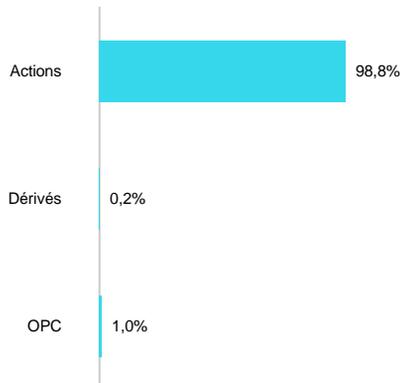
■ Notation(s)

Six Financial Information

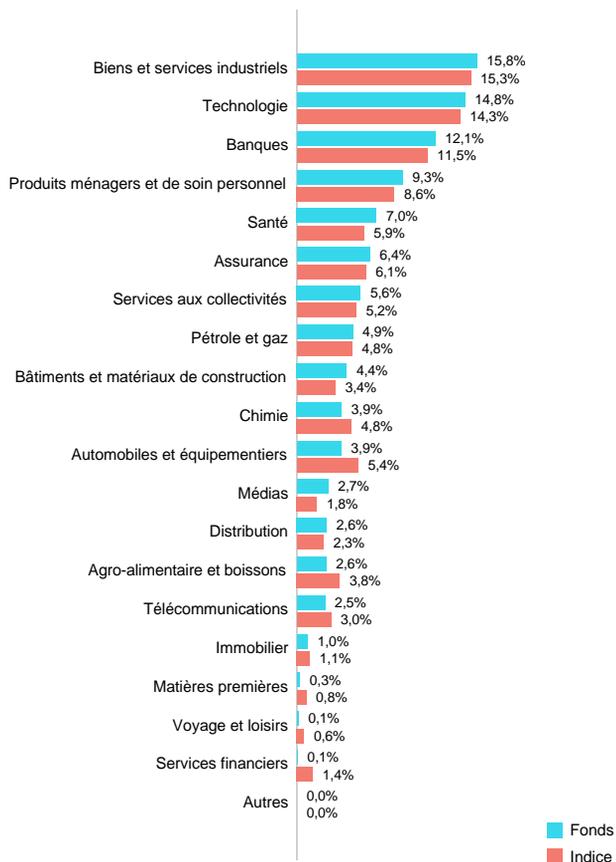




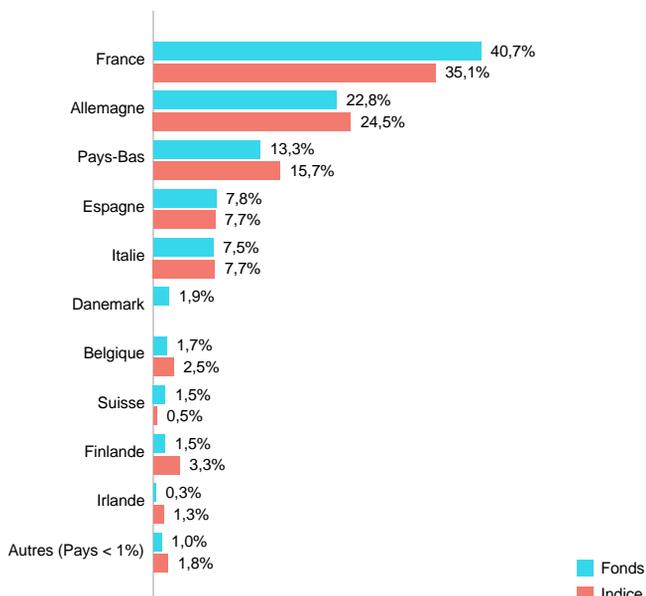
Répartition par type d'actif (hors liquidité)



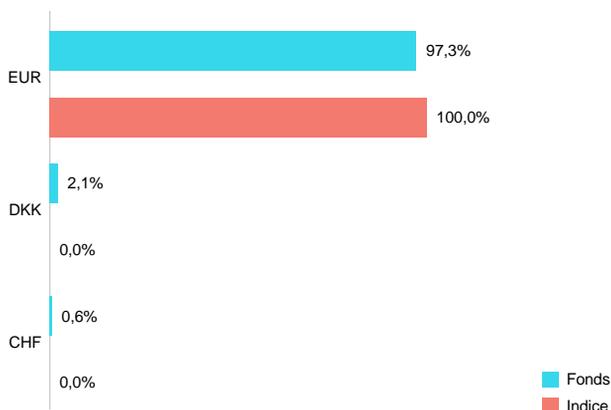
Répartition par secteur



Répartition géographique



Répartition par devise



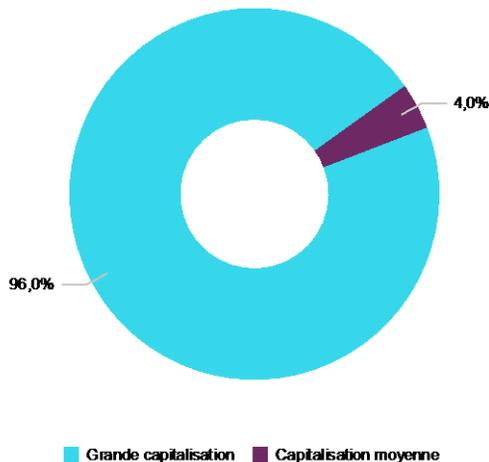
Principales positions

Nom	Pays	Secteur	% poche
ASML HOLDING NV	Pays-Bas	Technologie	6,5%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	France	Produits ménagers et de soin personnel	4,4%
TOTALENERGIES SE	France	Pétrole et gaz	3,7%
SAP SE	Allemagne	Technologie	3,4%
SIEMENS AG	Allemagne	Biens et services industriels	3,2%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	France	Biens et services industriels	3,1%
SANOFI SA	France	Santé	2,4%
ALLIANZ SE	Allemagne	Assurance	2,3%
LOREAL SA	France	Produits ménagers et de soin personnel	2,2%
SAFRAN SA	France	Biens et services industriels	2,1%

Nombre total de lignes : 99



■ Répartition par taille de capitalisation



Grande capitalisation : sup. 10 milliards €
 Capitalisation moyenne : entre 500 millions et 10 milliards €
 Petite capitalisation : inf. 500 millions €.

La ventilation concerne les actions détenues en direct et par transposition.

■ Principales surpondérations

Nom	Secteur	% Actif	Surpondération
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN SA	Bâtiments et matériaux de construction	1,7%	1,0%
MERCEDES-BENZ GROUP AG	Automobiles et équipementiers	2,0%	1,0%
PRYSMIAN SPA	Biens et services industriels	1,3%	1,0%
UNICREDIT SPA	Banques	2,0%	0,9%
E.ON SE	Services aux collectivités	1,4%	0,9%

■ Principales sous-pondérations

Nom	Secteur	% Actif	Sous-pondération
DEUTSCHE TELEKOM AG	Télécommunications	0,0%	-1,4%
STELLANTIS NV	Automobiles et équipementiers	0,0%	-0,9%
FERRARI NV	Automobiles et équipementiers	0,0%	-0,8%
BASF SE	Chimie	0,0%	-0,8%
IBERDROLA SA	Services aux collectivités	0,5%	-0,8%

■ Commentaire de gestion

Après un premier trimestre positif, les marchés ont marqué une pause en avril avec un repli de près de 2% des marchés actions européens. Le contexte géopolitique avec les tensions au Moyen-Orient et la bonne tenue de l'économie américaine ont éloigné la perspective d'un assouplissement monétaire outre-Atlantique et ont pesé sur les marchés, notamment les valeurs cycliques. Par conséquent, le secteur de l'énergie a progressé de 5% alors que les secteurs de la technologie et de la consommation discrétionnaire ont baissé de 4 à 6%. Bien que les publications du premier trimestre aient été rassurantes jusqu'ici, les titres ayant déçu ont généralement été punis. Par exemple Adyen, Sartorius, Stellantis, Nestlé ont baissé entre 15 et 30% au cours du mois. Concernant l'activité du portefeuille, nous continuons les arbitrages initiés le mois dernier en faveur d'Hermès ou d'Ahold et en défaveur de Carrefour, Pernod, L'Oréal et Kering. Les mouvements se poursuivent également dans le secteur bancaire avec l'allègement d'ING et de Santander au bénéfice de CaixaBank, Commerzbank et KBC. Enfin, le biais négatif sur les valeurs cycliques continue d'être réduit graduellement au travers de la chimie et de l'industrie. Concernant les performances, le portefeuille enregistre une légère surperformance, expliquée par l'allocation sectorielle et la sélection des valeurs. Au-delà de la sous-pondération du secteur automobile, la sous-pondération de Stellantis (-16% sur le mois), les surpondérations de Fresenius et Prysmian (+12% et +7% respectivement sur le mois) ont contribué à la performance du portefeuille.

■ Gestion

Eric Chatron



Anaëlle Guénolé





Principales caractéristiques

Société de gestion	Ofi invest Asset Management	Dépositaire	Société Générale S.A.
Code ISIN	FR0007024393	Conservateur	Société Générale S.A.
Forme juridique	FCP de droit français	Catégorisation SFDR	Article 8
Date de création	31 juillet 1998	Droits d'entrée max	4,0%
Durée de placement min. recommandée	8 ans	Frais de gestion max TTC	0,95%
Fréquence de valorisation	Journalière	Commission de surperformance	Non
Investissement min. initial	Néant	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,97% (Sept. 23)
Investissement min. ultérieur	Néant	Commissaire aux comptes	KPMG Audit
Ticker Bloomberg	EURF50C	Affectation des résultats	Capitalisation et/ou distribution
Indice de référence	EURO STOXX® (dividendes nets réinvestis)		

* Hors frais contrat Afer

Définitions

L'**écart de suivi** (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

Le **ratio de Sharpe** mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La **perte maximale** (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

Le **décalé de recouvrement**, exprimé en jours, est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connue.

La **sensibilité** est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.

L'**intensité carbone** représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisée par million de \$ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

La **couverture de l'intensité carbone** (exprimée en pourcentage) représente le poids, dans le portefeuille (fonds et indice), des titres pour lesquels l'intensité carbone est connue.

Six Financial Information : La méthodologie associée, unique et propriétaire, attribue de 1 à 5 étoiles aux fonds éligibles et ce en fonction de la note obtenue lors d'un calcul de ratio rendement / risque sur 3 ans pour ledit fonds. Il existe 2 types d'Etoiles : Les Etoiles "junior" 2 attribuées aux fonds ayant moins de 3 ans mais plus de 2 ans et les Etoiles "senior" 1 attribuées aux fonds ayant plus de 3 ans d'historique.

Le **ratio d'information** est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds.

Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

La **volatilité** désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.

La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

Information importante

Ce document d'information ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé. Il est établi par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP 92-12 - FR 1384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71.957.490 euros, dont le siège social est situé au 22, rue Vernier 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 384 940 342.

Ce document ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre, il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie.

Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Ofi Invest Asset Management, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées.

Ce document d'information ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant.

La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les fonds présentés dans ce document d'information peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Le Document d'Information Clé pour l'investisseur (DICI/DIC), le prospectus ainsi que les derniers états financiers disponibles des OPC gérés par Ofi Invest Asset Management, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Ofi Invest Asset Management.

Sources pour toutes les données : Ofi Invest Asset Management. Les OPC sous-jacents de la gamme Ofi Invest Asset Management détenus en portefeuille, sont calculés par transparence.